



PRESENTS :

Lucette NAEGELLEN, Liliane RELION, Michele BOUCARD, Edwige VERNEREY, Barbara PANOUILLOT, Géraldine FIGARD, Aurore GELEY, Nathalie TARDY-DEPREZ (sans voix délibérative), Régis CHOPIN, André CHARDONNENS, Jean BAUDOT, Jean-Baptiste CHAPUIS, , Olivier DEMANDRE.

ABSENTS EXCUSES :

Nicolas JOLY a donné procuration à Régis CHOPIN, Thierry ESCODA a donné procuration à Edwige VERNEREY, Valentin MATARESE, Alexandre DUMONT

Secrétaire de Séance : Michèle BOUCARD.

Attribution marché de Maitrise d'Ouvre Maison de Santé :

L'analyse des offres, qui tient compte de différents critères, tels que le prix, la compréhension du projet, l'expérience dans la réalisation de projets similaires, la qualité des moyens humains... fait apparaître que l'offre remise par l'équipe de Maitrise d'Œuvre de la Société Cartallier Architectes de Bletterans (39) est la mieux disante.

Il est proposé au Conseil municipal de retenir l'équipe dont Mme CARTALIER (39) est mandataire pour exécuter le marché de Maitrise d'œuvre pour un montant de 64 800€ H.T.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Convention Jurascic :

Cette convention permet de mettre en avant la promotion des actions sur le développement durable au niveau de notre territoire.

Il est proposé au Conseil municipal de valider cette convention.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses - Information :

- Présentation « Centrales Villageoises du Haut Jura » :
Le 19 juin au matin à la salle des fêtes présentation de l'association « centrale villageoise du Haut Jura » qui vise à donner de l'information sur la transition énergétique et notamment la production d'électricité à l'aide du photovoltaïque.
- Présentation retour études aménagement secteur école :
Le bureau d'étude PMM a réalisé 3 scénarios d'aménagement pour le secteur de l'école (bas de la rue Pasteur, rue des Anciens Combattants, rue du pont Annel).
Il est demandé aux membres du conseil Municipal d'étudier ces 3 propositions et de faire part de leurs remarques pour que le Bureau d'Etudes puisse poursuivre sa mission.
Une présentation aux riverains devra être organisée une fois le projet plus abouti.
- Demande pour l'installation d'un kiosque de restauration rapide :
La commune est sollicitée pour l'installation d'un kiosque de restauration rapide au centre du village.